



Demande de bourse

publié le 06/09/2017

Demander une bourse de collège en ligne : c'est plus simple et plus efficace

Pour vous aider à comprendre et à accomplir cette démarche, [retrouvez les informations sur le site de l'éducation nationale](#)

Pour vous connecter et faire votre demande de bourse, rendez vous sur [Scolarité Services](#)

IMPORTANT : les demandes doivent être effectuées en ligne (internet) **jusqu'au 18 octobre 2017**.

Les identifiants pour se connecter ont été distribués aux élèves ou transmis par courrier électronique. (Identiques à ceux utilisés pour « ent.ac-poitiers.fr »)

Si vous rencontrez des difficultés, contactez le secrétariat du collège.

[Flyer - demande de bourse](#) (PDF de 512.8 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.